

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 7 avril 2022
Rapporteur :
Madame Laurence VIGNON

N° 21

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 13/04/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 12/04/2022
(accusé de réception du 12/04/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Réfection du terrain de Basket de proximité
Avenue Léon Blum**

La ville de Quimper est dotée d'installations sportives sur l'ensemble de son territoire. La ville engage des travaux de rénovation sur certains espaces de plein air, pour maintenir son offre. Pour cela, elle entame une réfection du terrain de basket de proximité, avenue Léon Blum. C'est pourquoi ce projet est à lancer sur cette année pour une enveloppe de 87 690,79 € HT.

Dans le cadre de la rénovation de son parc sportif, la ville de Quimper a décidé de réhabiliter le terrain de Basket, situé Avenue Léon Blum, avec pour objectif de pouvoir accueillir des créneaux d'utilisation de Basket 3x3.

La maîtrise d'œuvre est effectuée en interne par la Direction des Sports, avec une enveloppe prévisionnelle affectée aux travaux de 87 690,79 € HT.

L'opération sera réalisée en 4 lots avec des intervenants différents permettant de détailler les chiffrages suivants :

- Lot 1 – Terrassements, plots, revêtement, finitions : 59 548,45 € HT ;
- Lot 2 – Réfection des clôtures et réseaux : 22 098 € HT ;
- Lot 3 – Fournitures des Équipements sportifs : 4 509,34 € HT ;
- Lot 4 – Réalisation des Tracés sportifs : 1 535 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- 1 - d'approuver l'enveloppe affectée aux travaux de l'opération ;
- 2 - d'autoriser madame la maire à signer tous les actes et lancer les études préalables nécessaires à la définition du projet ;
- 3 - d'autoriser madame la maire à solliciter les éventuelles subventions et à signer tous les actes nécessaires à cette future réalisation.